

Chiffres clés

Académie
de Strasbourg

2016/17

Bilan 2015/16 : tous les chiffres de la maternelle à l'université



Pour vendredi
feuille ex 38p 150
ex 104p 161

effectifs
résultats
évolution
apprentissage

et de programmation pour la
Le concretise les fondements
une école just pour les élèves
pour chacun un projet ambitieux pour les élèves
de demain elle crée les conditions
de l'élevation du niveau des élèves et de
la réussite des apprentissages

**UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.**



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Fondé sur des valeurs de coopération et de proximité, le Crédit Mutuel Enseignant place depuis toujours le client-sociétaire au centre de ses préoccupations. Ainsi chaque client a la possibilité de souscrire une part sociale qui le rend sociétaire. Et chaque sociétaire est copropriétaire de son CME. C'est ce qui lui donne le droit d'élire ses représentants bénévoles aux instances de décisions lors de l'Assemblée générale et ainsi d'être acteur des grandes orientations de sa banque.

Crédit  Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DU BAS-RHIN

Courriel : cme67@creditmutuel.fr – **0 820 003 636** Service 0,12 € / min + prix appel

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT 68 COLMAR

Courriel : cme68colmar@creditmutuel.fr – **0 820 000 896** Service 0,12 € / min + prix appel

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT 68 MULHOUSE

Courriel : cme68mulhouse@creditmutuel.fr – **0 820 006 216** Service 0,12 € / min + prix appel

Sommaire

L'académie de Strasbourg	6
Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget	8
Les écoles et les établissements scolaires	9
Le premier degré	
Les effectifs et leur évolution	10
La carte des circonscriptions	11
Le second degré	
Le collège	
Les effectifs et leur évolution	12
La carte des collèges	13
Le lycée, enseignement général et technologique	
Les effectifs et leur évolution	14
La carte des lycées	15
Le lycée, enseignement professionnel	
Les effectifs et leur évolution	16
Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	17
Campus des métiers et lycées des métiers	18
La carte des lycées offrant une formation professionnelle	19
Le post-bac	
Les effectifs et leur évolution	20
La carte des formations post-bac	21
L'apprentissage	
Les effectifs par spécialité et par niveau	22
L'évolution des effectifs par niveau	
La carte des CFA	23
Les universités d'Alsace	
Les effectifs par groupe disciplinaire et par niveau	24
L'évolution des effectifs	
La carte des sites	25

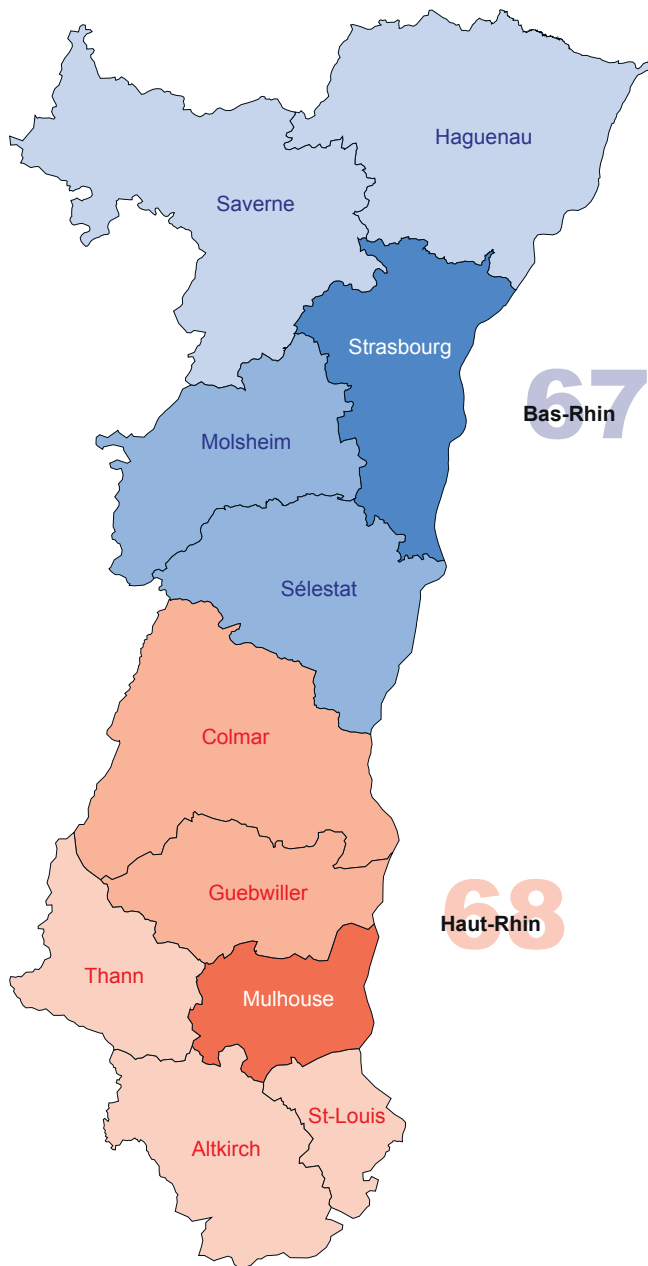
L'égalité des chances	
L'éducation prioritaire	26
Les réseaux et leurs effectifs	27
La scolarisation des élèves handicapés	28
La carte des dispositifs collectifs de scolarisation	29
Les langues	
La filière bilingue, effectifs et évolution	30
Les langues étudiées	31
Les résultats aux examens	
Le diplôme national du brevet	32
Le baccalauréat	
Les examens professionnels	33
Les filles et les garçons	
Au lycée général et technologique	34
Dans l'enseignement professionnel	35
L'insertion professionnelle	
L'insertion des apprentis	36
L'insertion des lycéens	37
La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur	38

L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond à l'Alsace et se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68). Elle est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², l'Alsace est un territoire très dense et plutôt urbain (227 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais sa population représente 2,8% de celle du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, secteurs cruciaux pour la compétitivité des entreprises, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, notamment en chimie et en biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.



- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district

Source : Ramsese

La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte quelque 5,5 millions d'habitants sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux d'emploi de la région reste inférieur à celui observé en France métropolitaine, sauf pour l'Alsace où il est supérieur.

Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte près de 160 000 travailleurs frontaliers. Forte d'une population jeune (environ 30% d'habitants de moins de 25 ans), la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Évolution de la démographie

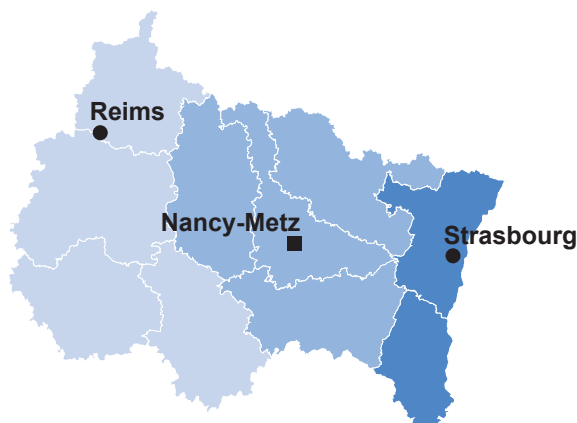
	Population (*) (milliers)	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)	Taux d'emploi (%)
Bas-Rhin	1 118	4 755	235,1	65,2
Haut-Rhin	764	3 525	216,7	64,5
Alsace	1 882	8 280	227,3	64,9
Lorraine	2 350	23 547	99,8	61,6
Champagne-Ardenne	1 340	25 606	52,3	61,8
Grand Est	5 560	57 433	96,8	62,8
Métropole	64 277	543 941	118,2	63,7

(*) Population estimée au 1^{er} janvier 2015 – données provisoires
Sources : Insee, état civil, recensement de population

La région académique Grand Est

17 régions académiques, dont 4 pour l'Outre-mer, ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional. Chaque académie conserve ses contours, son organisation et ses missions. La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, regroupe les académies de Strasbourg, Reims et Nancy-Metz.

- Recteur de région académique et recteur d'académie
- Recteur d'académie



Les chiffres clés

■ La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévision)
1 ^{er} degré	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 281
2 nd degré	148 911	147 936	148 268	148 653	148 833	148 208	148 530	148 768	149 009	148 952
Post-bac	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 463
Apprentis	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 512	15 194	14 790	14 948	nd*

Sources et champs :

1^{er} degré = constat de rentrée (public et privé sous contrat)

2nd degré = constat de rentrée (public et privé sous contrat), élèves sous statut scolaire, Sifa pour les élèves en Dima

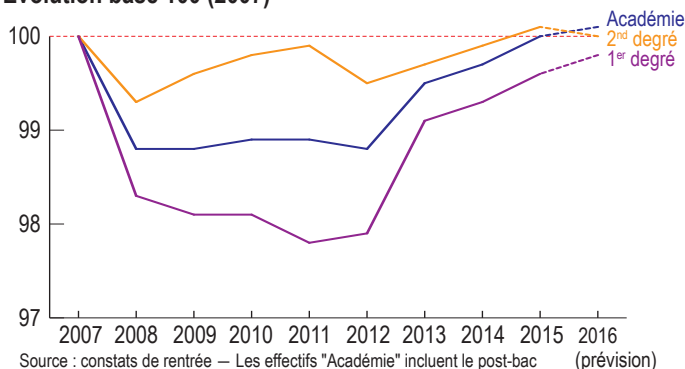
Les prévisions n'incluent pas les élèves en Dima et l'Erea

Apprentis = centres de formation d'apprentis publics et privés - niveaux I à V

Post-bac : CPGE, BTS et assimilés, DCG et DSAA (public et privé sous contrat)

(*) Non disponible

Évolution base 100 (2007)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2010 = année scolaire 2010-2011.

■ Les personnels du secteur public en 2015

20 423 enseignants

8 960 dans le 1^{er} degré

11 463 dans le 2nd degré

4 144 autres personnels

94 personnels d'inspection

450 personnels de direction

128 personnels d'orientation

330 personnels d'éducation

1 227 personnels de surveillance

1 306 personnels administratifs

326 personnels de santé et du secteur social

283 ITRF

Constat au 31 décembre 2015 en équivalent temps plein (ETP)

■ Le budget 2015 de l'académie

Personnels et fonctionnement

Les dépenses de personnels et de fonctionnement relèvent de cinq budgets : enseignement public du 1^{er} degré, du 2nd degré, soutien de la politique de l'éducation nationale, vie de l'élève et enseignement privé sous contrat.

D'un montant de 1 638 M€, les dépenses de personnels comprennent les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales, ainsi que les prestations sociales.

Les dépenses de fonctionnement, qui comportent les dépenses structurelles autres que celles de personnels, sont de 69,7 M€.

Investissement

Les dépenses d'investissement relèvent des budgets : soutien de la politique de l'éducation nationale, formation supérieure et recherche universitaire, vie étudiante. Elles se montent à 8,8 M€.

Les établissements publics et privés sous contrat en 2015-2016

1 472
écoles
public : 1 435
privé : 37

171
collèges
public : 147
privé : 24

33 CFA
public : 19
privé : 14

70
lycées GT
public : 53
privé : 17

23
lycées professionnels
public : 15
privé : 8

1 Érea
Établissement régional
d'enseignement adapté

1 École
européenne
de la maternelle au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	298	234	3	0	532	3	535
Élémentaires	315	192	9	7	507	16	523
Primaires*	221	175	11	7	396	18	414
Total	834	601	23	14	1 435	37	1 472

Source : MENESR - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	90	57	12	12	147	24	171
Lycées généraux et technologiques (dont lycées polyvalents)	30 15	23 13	10 0	7 0	53 28	17 0	70 28
Lycées professionnels	10	5	4	4	15	8	23
Total	130	85	26	23	215	49	264

Source : Ramsese, hors Erea, ERS et école européenne

Le premier degré

■ 179 975 élèves en 2015-2016

	Préélémentaire		Elémentaire		Spécial*		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	37 965	1 221	62 223	3 750	748	20	100 936	4 991	105 927
Haut-Rhin	26 616	853	41 997	3 895	652	35	69 265	4 783	74 048
Académie	64 581	2 074	104 220	7 645	1 400	55	170 201	9 774	179 975

Source : MENESR - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

* Élèves présentant un handicap scolarisés en Ulis école

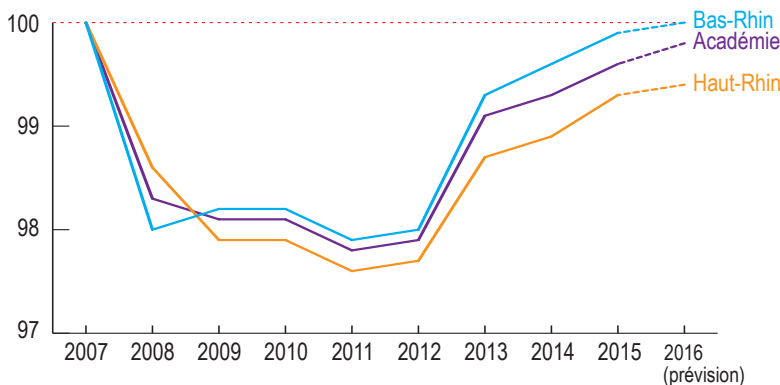
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Les effectifs du 1^{er} degré progressent encore à la rentrée 2015 (+0,3%), mais moins que les années précédentes. L'augmentation de 0,8% dans l'enseignement élémen-

taire (+913 élèves) compense la baisse de 0,6% dans le préélémentaire. La tendance à la hausse se poursuit à la rentrée 2016 avec 306 élèves de plus attendus.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	(prévision) 2016
Public										
Bas-Rhin	101 520	99 830	99 641	99 590	99 289	99 271	100 551	100 756	100 936	101 182
Haut-Rhin	70 027	69 020	68 482	68 467	68 219	68 156	68 945	68 992	69 265	69 307
Total	171 547	168 850	168 123	168 057	167 508	167 427	169 496	169 748	170 201	170 489
Privé										
Bas-Rhin	4 564	4 110	4 520	4 573	4 588	4 722	4 808	4 920	4 991	4 946
Haut-Rhin	4 547	4 547	4 511	4 552	4 585	4 683	4 644	4 761	4 783	4 846
Total	9 111	8 657	9 031	9 125	9 173	9 405	9 452	9 681	9 774	9 792
Total acad.	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 281

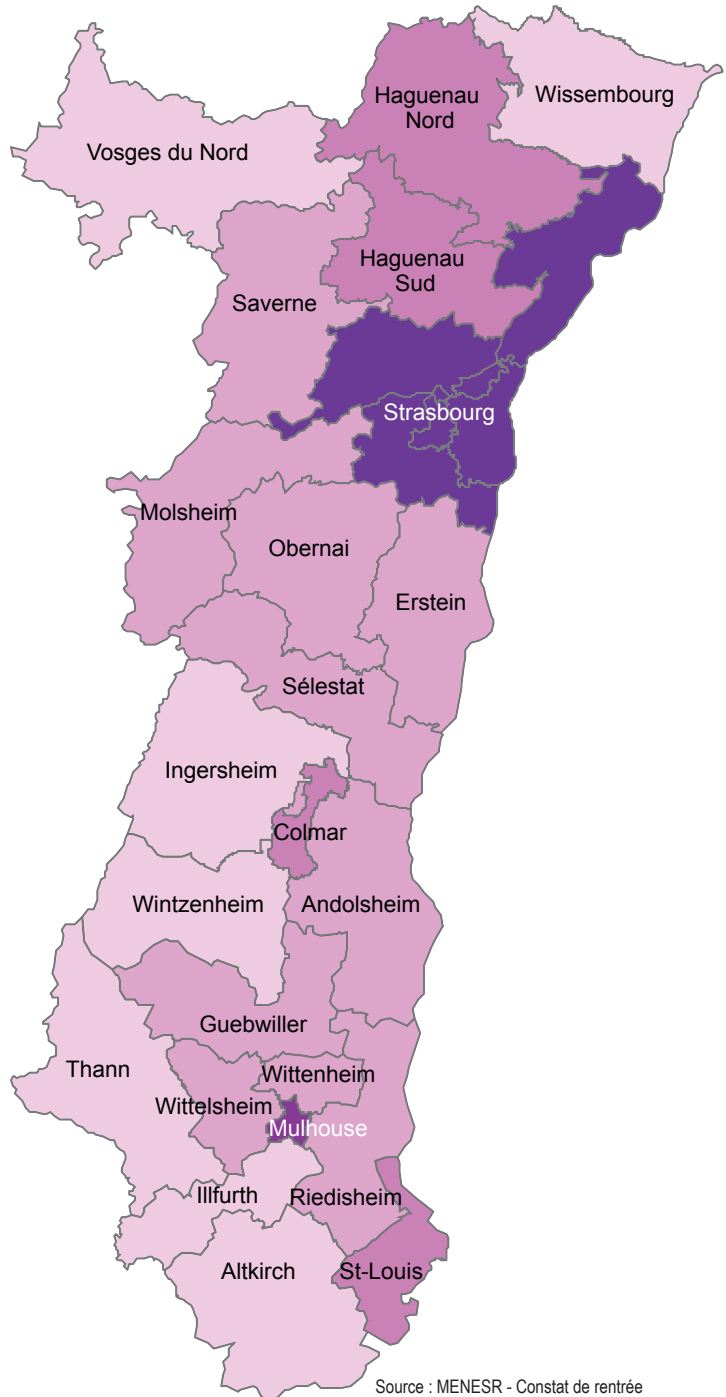
Évolution base 100 (2007)



5,4%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions
du premier degré
en 2015-2016

Le territoire de l'académie
est subdivisé en 37 circonscriptions.
Strasbourg en compte 12,
Colmar 2 et Mulhouse 3.



Nombre d'élèves
par circonscription

- 57 465
- 13 397
- de 6 000 à 6 999
- de 5 000 à 5 999
- moins de 5 000
- limite de circonscription

Le collège

■ 87 911 élèves en 2015-2016

	2015-2016			Prévisions 2016-2017		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	44 942	6 450	51 392	44 954	6 521	51 475
Haut-Rhin	29 661	6 858	36 519	29 391	6 964	36 355
Académie	74 603	13 308	87 911	74 345	13 485	87 830

Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

dont **2 663** élèves scolarisés dans les **Segpa**, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

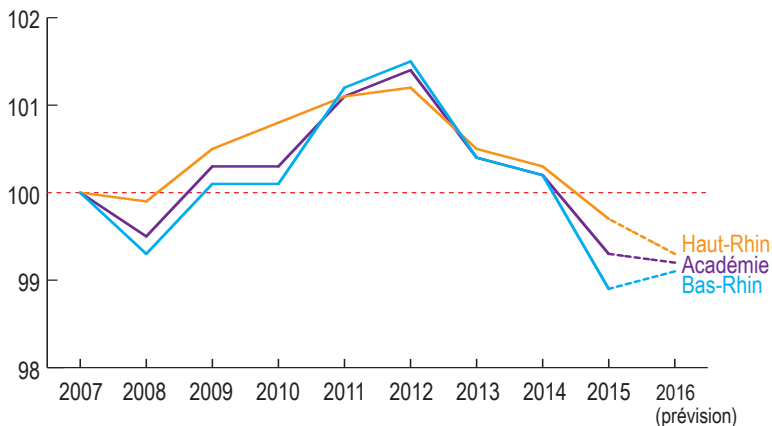
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

La baisse des effectifs amorcée à la rentrée 2013 s'accroît en 2015 (-1,0%) : le Bas-Rhin perd 676 élèves (-1,3%), le Haut-Rhin 207 (-0,6%). Cette évolution est principalement liée à un mécanisme générationnel : la

génération 2000 a quitté massivement le collège et y est remplacée par la génération 2004, moins nombreuse. À la rentrée 2016, le nombre de collégiens devrait se stabiliser.

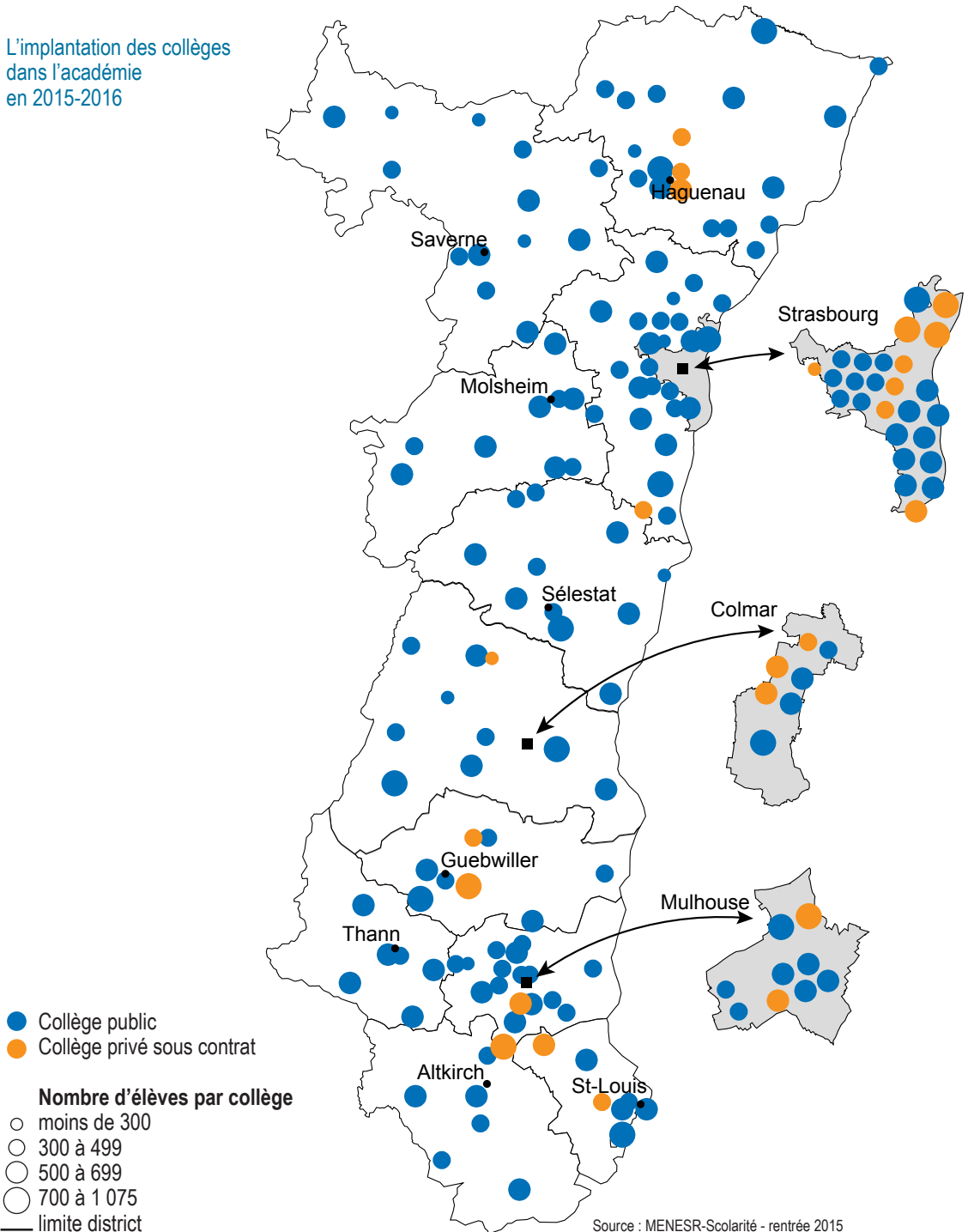
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévision)
Bas-Rhin	51 953	51 598	52 008	51 985	52 554	52 710	52 145	52 068	51 392	51 475
Haut-Rhin	36 621	36 569	36 818	36 898	37 013	37 069	36 793	36 726	36 519	36 355
Académie	88 574	88 167	88 826	88 883	89 567	89 779	88 938	88 794	87 911	87 830

Évolution base 100 (2007)



15,1 %
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2015-2016



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 42 192 élèves en 2015-2016

	2015-2016			Prévisions 2016-2017		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	22 085	3 546	25 631	22 231	3 598	25 829
Haut-Rhin	14 034	2 527	16 561	14 239	2 569	16 808
Académie	36 119	6 073	42 192	36 470	6 167	42 637

Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

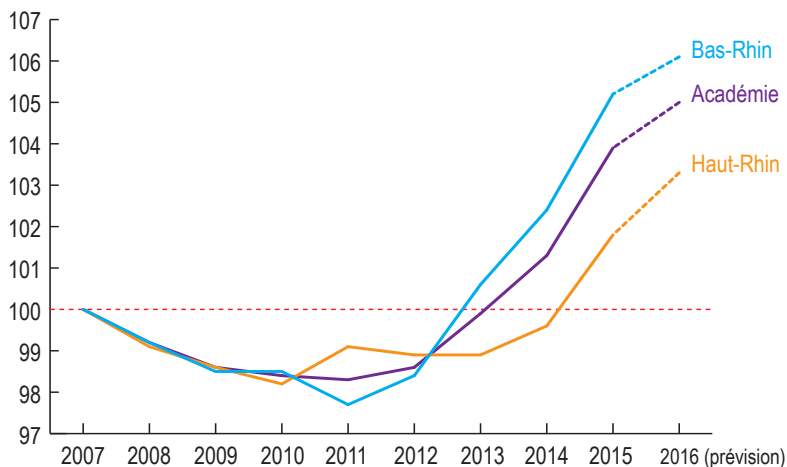
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Avec 1 039 lycéens de plus, les formations générales et technologiques progressent en 2015 de 2,5%. L'évolution est similaire dans les deux départements : le Bas-Rhin

gagne 687 élèves (+2,8%), le Haut-Rhin 352 (+2,2%). Pour la rentrée 2016, cette hausse se poursuit mais devrait être moins importante (+445 élèves).

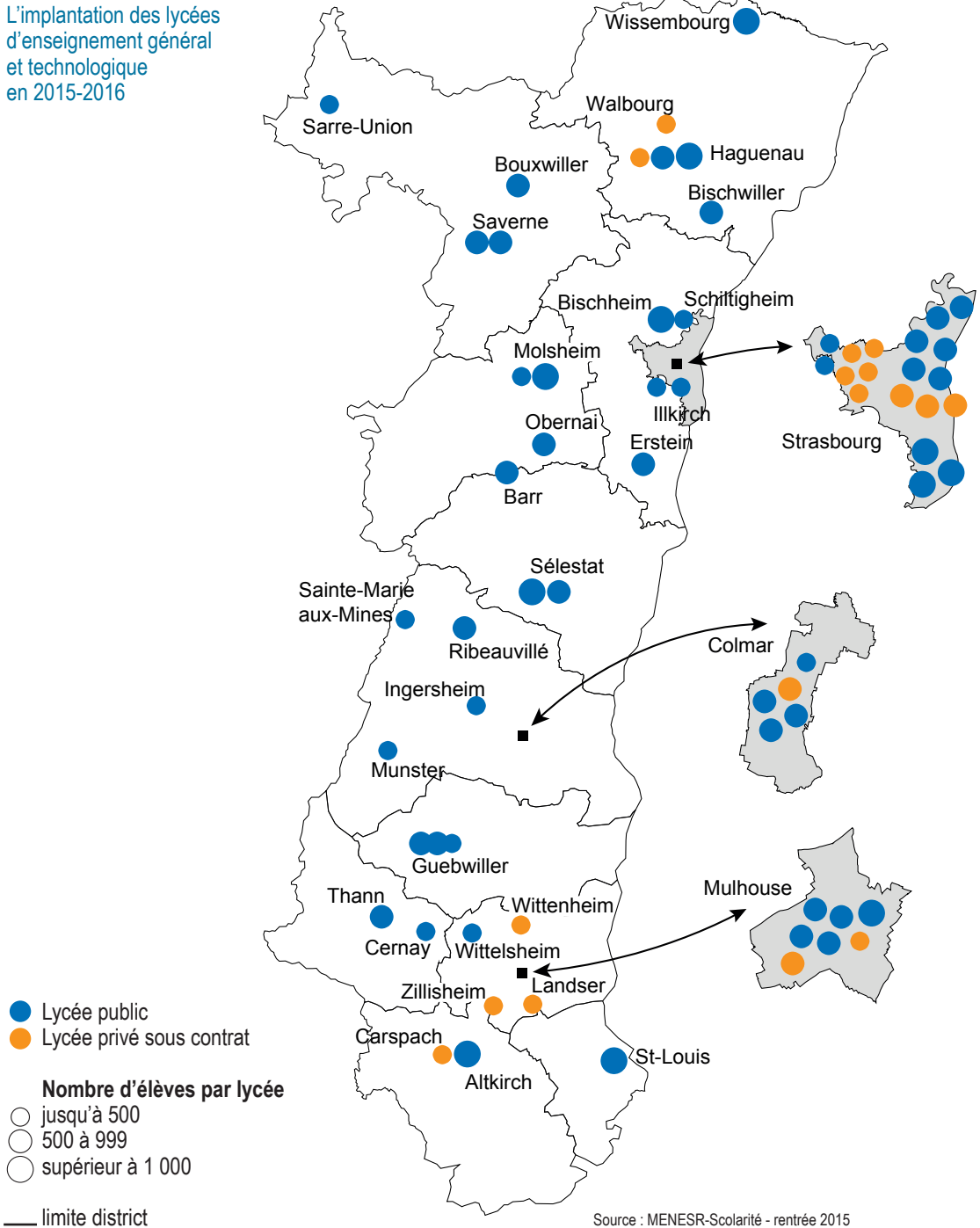
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévision)
Bas-Rhin	24 353	24 164	23 993	23 984	23 796	23 967	24 497	24 944	25 631	25 829
Haut-Rhin	16 266	16 119	16 042	15 974	16 123	16 089	16 082	16 209	16 561	16 808
Académie	40 619	40 283	40 035	39 958	39 919	40 056	40 579	41 153	42 192	42 637

Évolution base 100 (2007)



14,4%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées
d'enseignement général
et technologique
en 2015-2016



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 18 463 élèves en 2015-2016

	2015-2016			Prévisions 2016-2017		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	9 205	1 182	10 387	9 273	1 192	10 465
Haut-Rhin	6 832	1 244	8 076	6 819	1 201	8 020
Académie	16 037	2 426	18 463	16 092	2 393	18 485

Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

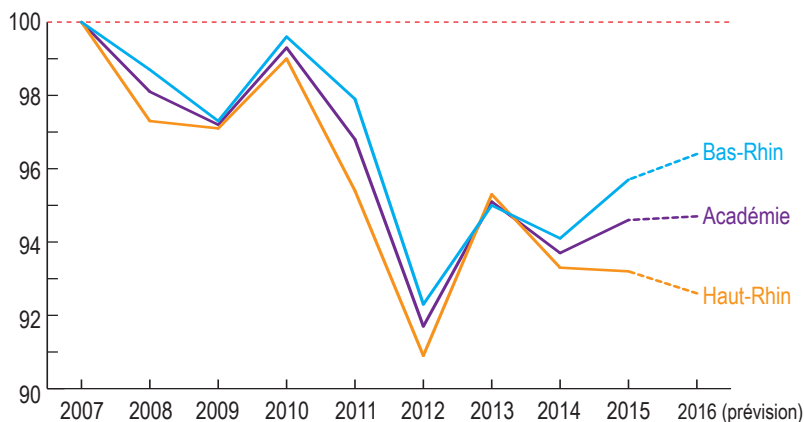
dont 900 élèves de 1^{er} cycle (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e prépa pro implantées dans les lycées professionnels).

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

En 2015, l'enseignement professionnel en lycée gagne à nouveau des élèves (+ 168, soit + 0,9%), alors que les effectifs avaient baissé l'année précédente. Cette hausse est exclusivement portée par le département du Bas-Rhin (+ 1,7%). Les prévisions tablent sur une stabilisation des effectifs pour la rentrée 2016.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévision)
Bas-Rhin	10 858	10 721	10 569	10 812	10 629	10 020	10 312	10 214	10 387	10 465
Haut-Rhin	8 662	8 430	8 408	8 577	8 262	7 876	8 258	8 081	8 076	8 020
Académie	19 520	19 151	18 977	19 389	18 891	17 896	18 570	18 295	18 463	18 485

Évolution base 100 (2007)



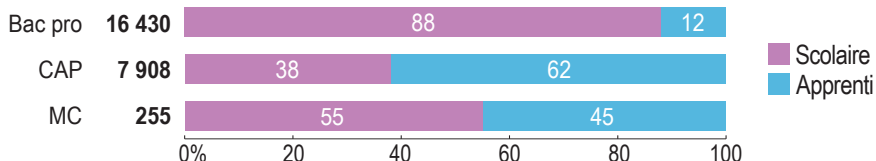
13,1 %
part du privé
sous contrat

■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2015-2016 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture, pêche, forêt		25		25
Spécialités pluri-techno de la production	12	73		85
Spécialités plurivalentes des services	2 083			2 083
Services à la collectivité	172	49		221
Matériaux souples	245	128		373
Transformations	953	490	35	1 478
Génie civil, construction, bois	675	458		1 133
Communication et information	219			219
Services aux personnes	2 481	491	93	3 065
Mécanique, électricité, électronique	3 830	658	12	4 500
Échanges et gestion	3 748	619		4 367
Total par niveau	14 418	2 991	140	17 549

Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima. *Mention complémentaire
 NB : À ces 17 549 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 900 élèves du 1^{er} cycle et 14 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

■ Effectifs d'élèves et d'apprentis du 2nd cycle professionnel en 2015-2016 et répartition selon le statut par diplôme préparé



Source : MENESR-Scolarité-Sifa / Champ : effectifs d'élèves du 2nd cycle professionnel en lycée (public et privé sous contrat, hors Erea) et d'apprentis en CFA (public et privé hors CFA agricoles).
 Voir détails sur la formation par apprentissage p.22

■ Autres élèves bénéficiant d'une formation professionnelle en 2015-2016

Établissement régional d'enseignement adapté (Erea)

Formation	Effectifs
1 ^{re} année CAP	63
2 ^e année CAP	55
Segpa	68
Ensemble	186

Source : MENESR - Scolarité
 Champ : élèves sous statut scolaire

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima)

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Public	90	69	159
Privé sous contrat	46	52	98
Ensemble	136	121	257

Source : MENESR - Scolarité - Sifa

Campus des métiers et lycées des métiers

- **Les Campus des métiers et des qualifications** sont des pôles d'excellence destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils offrent une gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, dans un champ professionnel spécifique d'avenir. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, ils rassemblent, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche, soutenus par les conseils régionaux et les entreprises.

Campus des métiers et des qualifications éco-construction et efficacité énergétique Alsace

Spécialisé dans le domaine de l'écoconstruction et de l'efficacité énergétique, ce premier Campus alsacien associe l'académie de Strasbourg, l'université de Strasbourg, des organismes de formation continue, la région, le pôle de compétitivité Fibres-Energivie et des acteurs économiques.

Un deuxième projet de Campus, dans le secteur de l'agro-alimentaire, sera présenté dans le cadre du 4^e appel à projets pour une mise en oeuvre début 2017.

- **Les lycées des métiers**

Le label lycée des métiers qualifie des établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce à des partenariats actifs associant les trois principaux acteurs de la mise en œuvre de la formation professionnelle : l'autorité académique, la région et les milieux économiques.

Ce label est délivré pour cinq ans aux établissements qui respectent un cahier des charges national complété par des critères académiques.

À la rentrée 2016, l'académie de Strasbourg compte 26 établissements labellisés

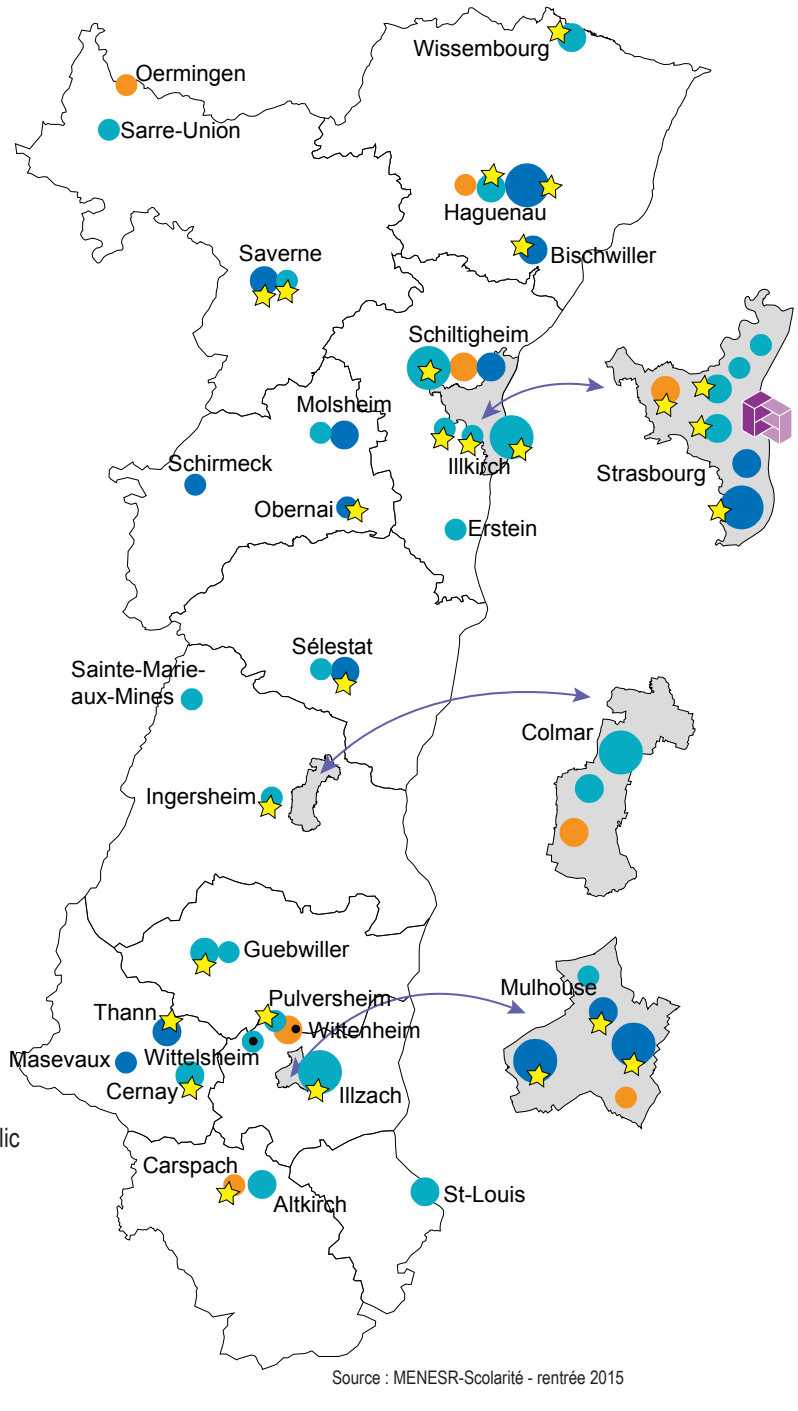
Dans le Bas-Rhin

- lycée professionnel Goulden (Bischwiller),
- lycée polyvalent Heinrich-Nessel (Haguenau)
- lycée professionnel Siegfried (Haguenau)
- lycée polyvalent Alexandre Dumas (Illkirch), métiers de l'hôtellerie et du tourisme
- lycée polyvalent Le Corbusier (Illkirch), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Gutenberg (Illkirch), métiers des industries graphiques
- lycée professionnel Paul-Emile Victor (Obernai), métiers de la maintenance
- lycée polyvalent du Haut-Barr (Saverne)
- lycée professionnel Jules Verne (Saverne)
- lycée polyvalent Emile Mathis (Schiltigheim)
- lycée professionnel Schweisguth (Sélestat)
- lycée polyvalent Louis Couffignal (Strasbourg), métiers des techniques industrielles et des sciences de l'ingénieur
- lycée polyvalent René Cassin (Strasbourg)
- lycée professionnel Oberlin (Strasbourg)
- institution Sainte Clotilde (Strasbourg) lycée général, technologique et professionnel
- lycée polyvalent Stanislas (Wissembourg)

Dans le Haut-Rhin

- institut Sonnenberg (Carspach)
- lycée polyvalent Gustave Eiffel (Cernay), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Joseph Storck (Guebwiller)
- lycée polyvalent Ettore Bugatti (Illzach), métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
- lycée polyvalent Lazare de Schwendi (Ingersheim)
- lycée professionnel Roosevelt (Mulhouse)
- lycée professionnel Charles Stœssel (Mulhouse)
- lycée professionnel du Rebberg (Mulhouse)
- lycée polyvalent Charles de Gaulle (Pulversheim), métiers de la mécanique, de l'électricité et de la maintenance
- lycée professionnel Charles Pointet (Thann)

La répartition des établissements
offrant une formation
professionnelle en 2015-2016



Le post-bac

■ 8 372 étudiants dans les sections post-bac en 2015-2016

Formations post-bac dispensées dans les lycées alsaciens :

STS	sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en 2 ans
CPGE	classes préparatoires aux grandes écoles en 2 ans (et prépa pro du lycée Cassin en 3 ans)
DCG	diplôme de comptabilité et de gestion en 3 ans
DSAA	diplôme supérieur d'arts appliqués en 4 ans (BTS+2)

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2016
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 923	148	379	0	2 302	148	2 450	5 767
STS	3 280	679	1 564	130	4 844	809	5 653	
DSAA	49	0	0	0	49	0	49	
DCG	112	0	108	0	220	0	220	219
Total	5 364	827	2 051	130	7 415	957	8 372	8 463

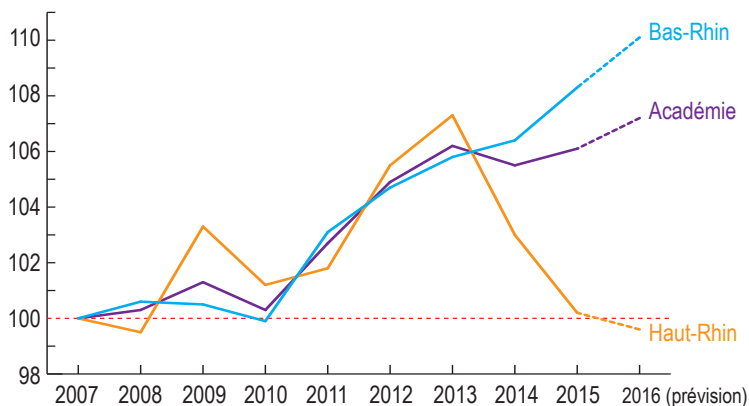
Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Note : les prévisions du DSAA sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévision)
Bas-Rhin	5 717	5 751	5 746	5 714	5 892	5 988	6 046	6 085	6 191	6 295
Haut-Rhin	2 177	2 167	2 249	2 203	2 216	2 296	2 335	2 242	2 181	2 168
Total	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 463

Évolution base 100 (2007)

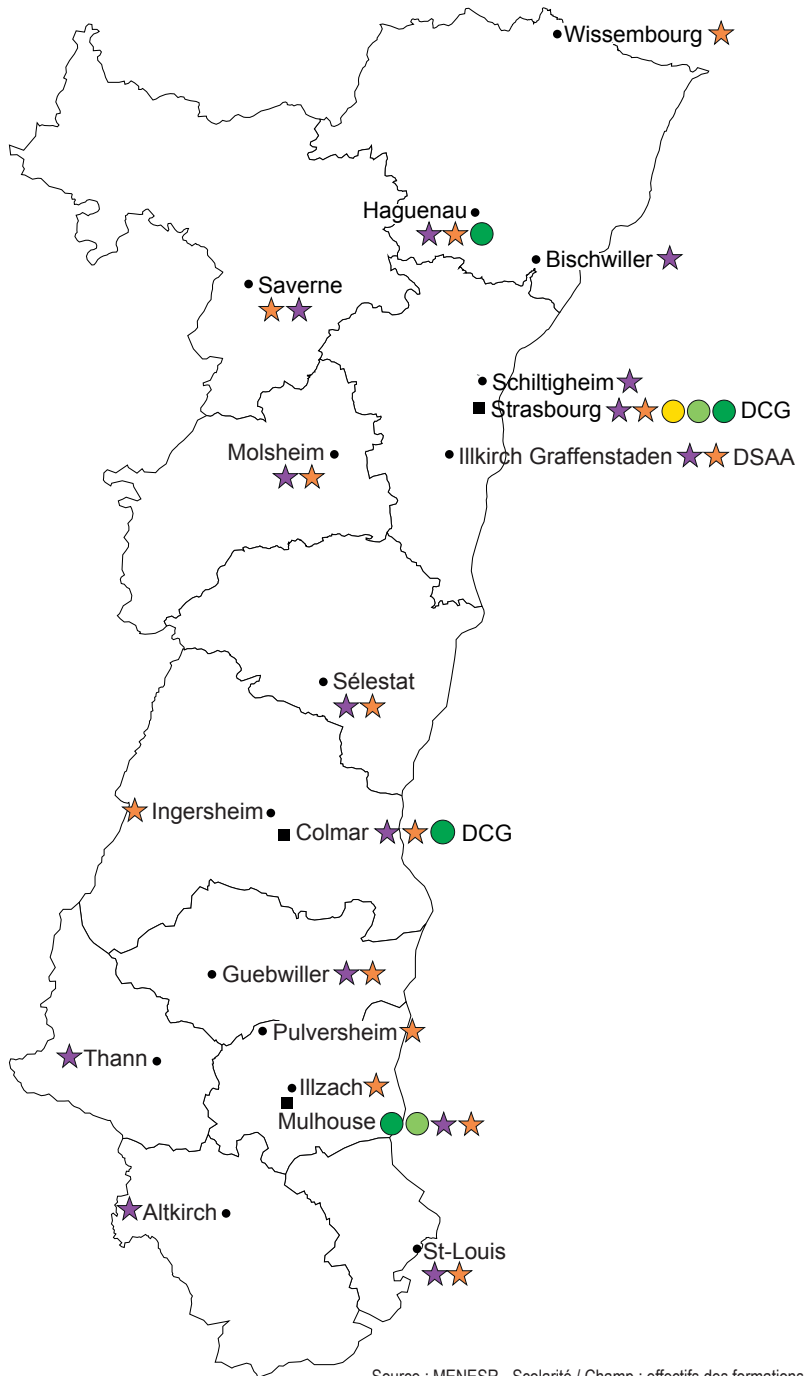


Les sections post-bac en 2015-2016 en 2015-2016

➤ 76 classes préparatoires aux grandes écoles
 1^{re} année : 35
 2^e année : 40
 3^e année : 1*

➤ 241 sections de techniciens supérieurs, DCG et DSAA (tous niveaux)

* Dispositif en trois ans ouvert aux bacheliers professionnels (lycée Cassin)



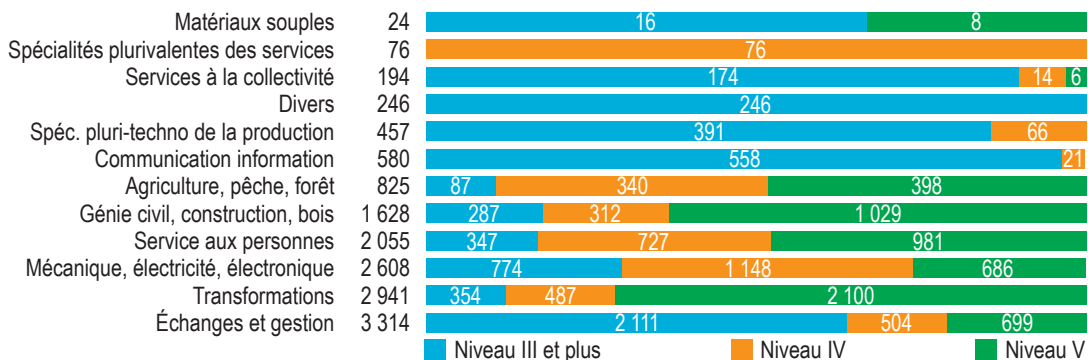
Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

L'apprentissage

■ 14 948 apprentis en 2015-2016

dans 18 CFA publics gérés par les lycées professionnels (y compris agriculture), 1 CFA universitaire public gérant les apprentis des deux universités et des cinq IUT de l'académie, et 14 CFA privés.

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2015-2016



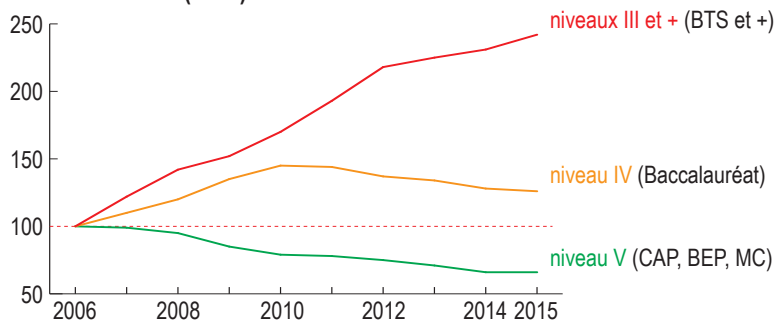
Source : MENESR-Sifa
Champ : effectifs d'apprentis en CFA (public et privé y compris CFA agricoles)

■ Évolution des effectifs par niveau

Après deux années de baisse consécutive, les effectifs en apprentissage sont repartis à la hausse et progressent de 1,1% en 2015 (+158 apprentis). Si les niveaux V et IV sont en léger repli (respectivement -10 et -74 jeunes), les formations post-bac de niveau III et plus gagnent 242 apprentis. 59,5% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, contre 34,8% en 2006.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
III et +	2 205	2 694	3 134	3 360	3 754	4 262	4 809	4 953	5 103	5 345
IV	2 937	3 223	3 521	3 958	4 251	4 240	4 035	3 936	3 769	3 695
V	8 921	8 842	8 496	7 600	7 036	6 985	6 667	6 305	5 918	5 908
total	14 063	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 511	15 194	14 790	14 948

Évolution base 100 (2006)



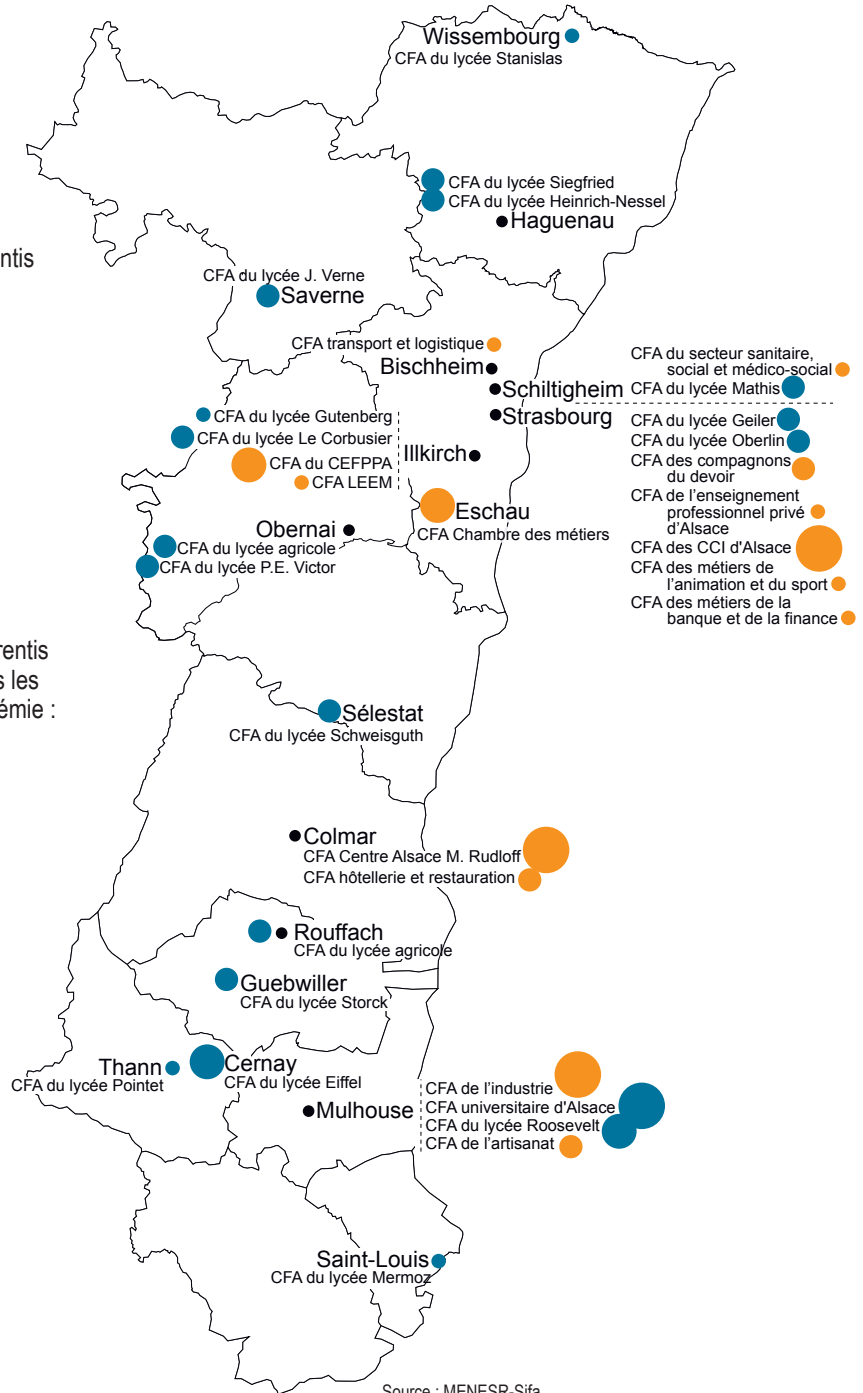
Les centres de formations d'apprentis en 2015-2016

En 2015-2016, 14 948 apprentis sont en formation dans les 33 CFA d'Alsace :

- 7 819 apprentis dans les 19 CFA publics
- 7 129 apprentis dans les 14 CFA privés.

Plus de la moitié de ces apprentis (8 564) sont concentrés dans les trois grandes villes de l'académie :

- 4 260 à Mulhouse
- 2 913 à Strasbourg
- 1 391 à Colmar



Les universités d'Alsace

■ Répartition des étudiants par cursus (licence/master/doctorat) selon le groupe disciplinaire en 2015-2016

Cursus	Université de Strasbourg (Unistra)				Université de Haute-Alsace (UHA)				Académie
	L	M	D	Total	L	M	D	Total	
Droit	3 417	3 500	243	7 160	489	152	9	650	7 810
Economie, AES	2 879	2 530	87	5 496	937	484	0	1 421	6 917
Lettres, SHS	9 899	5 405	805	16 109	1 207	358	88	1 653	17 762
Sciences, Staps	5 514	2 881	1 255	9 650	1 047	1 235	162	2 444	12 094
IUT	1 988			1 988	1 901			1 901	3 889
Santé	2 104	5 392	36	7 532	0	0	0	0	7 532
Total	25 801	19 708	2 426	47 935	5 581	2 229	259	8 069	56 004

Source : MESR/Sise-Université 2015 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur relevant des universités sont intégrées dans le champ. L'enquête Sise-Université recense, au 15 janvier de l'année scolaire, le nombre d'inscriptions dans les universités de la France entière

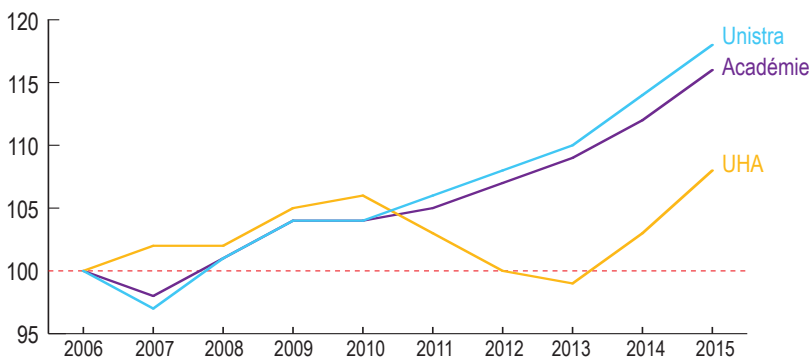
À la rentrée 2015, le nombre d'étudiants inscrits à l'université en Alsace a progressé de 3,5% en un an (3,8% en France). Les deux universités voient leurs effectifs croître de façon significative : +5% pour l'UHA et +3% pour l'Unistra.

À titre indicatif, le total des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur en Alsace était de 73 104 en 2014-2015, toutes formations confondues. Cet effectif est en progression de 3,1% sur un an (+1,7% en France métropolitaine + Dom).

■ Évolution des effectifs d'étudiants inscrits à l'université

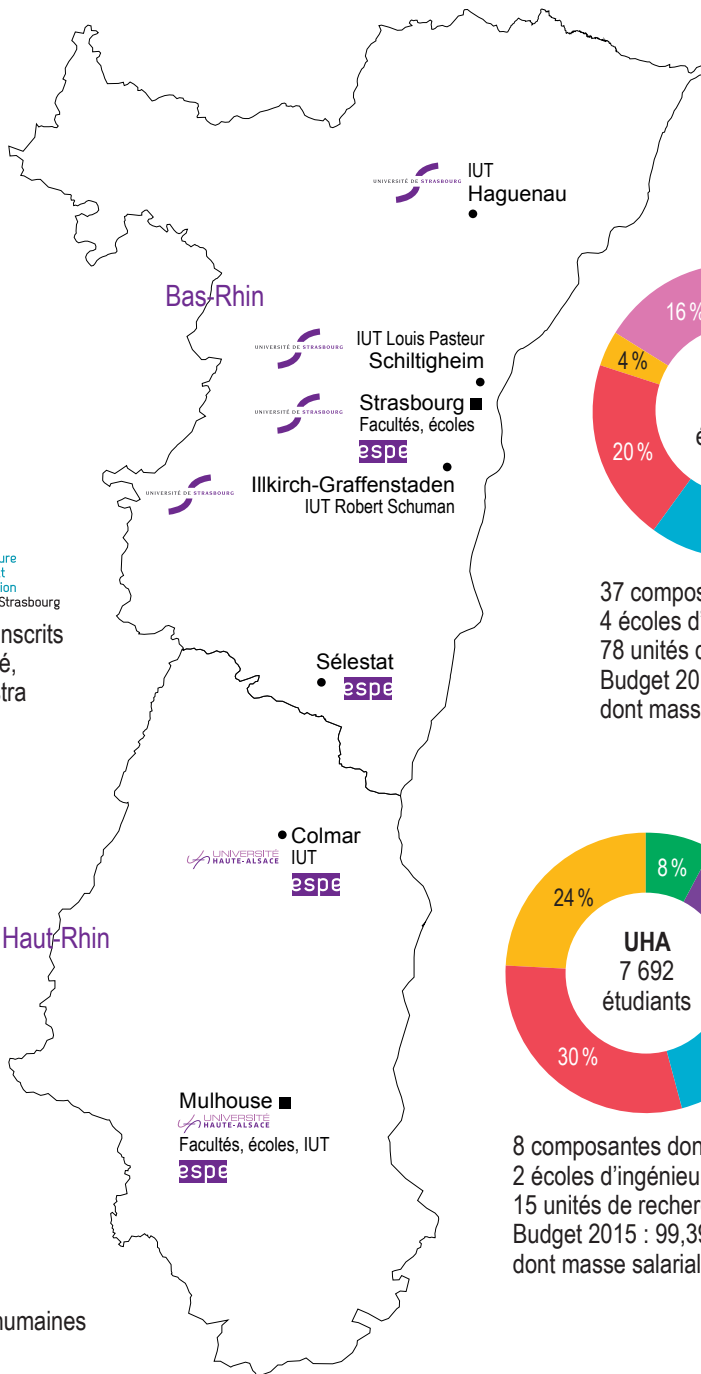
Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Unistra	40 775	39 527	41 150	42 243	42 441	43 076	43 936	44 959	46 430	47 935
UHA	7 502	7 618	7 621	7 861	7 974	7 754	7 539	7 444	7 692	8 069

Évolution base 100 (2006)



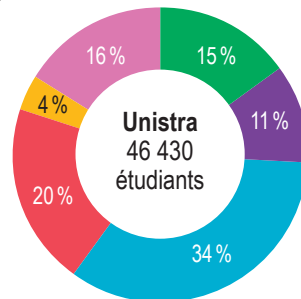
+ 3,5 %
d'étudiants
à l'université en Alsace
entre 2014 et 2015

Les universités
d'Alsace
en 2015-2016

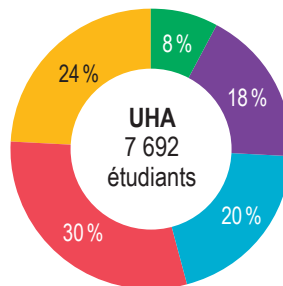


espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Strasbourg

1 885 étudiants sont inscrits
en 2015-2016 à l'Espé,
composante de l'Unistra



37 composantes dont
4 écoles d'ingénieurs et 3 IUT
78 unités de recherche
Budget 2015 : 494,75 M€
dont masse salariale 340,25 M€



8 composantes dont
2 écoles d'ingénieurs et 2 IUT
15 unités de recherche
Budget 2015 : 99,39 M€
dont masse salariale 67,04 M€

- Droit
- Économie, AES
- Lettres, sciences humaines
- Sciences, Staps
- IUT
- Santé

Source : MESR/Sise-Université 2015 (Système d'information
pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement

L'éducation prioritaire

Au cours de ces dernières années, les résultats des élèves de l'éducation prioritaire sont non seulement restés sensiblement inférieurs à ceux des élèves des autres écoles et collèges, mais les écarts se sont encore creusés, accusant une baisse entre 7 et 13 points selon les réseaux.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école a fixé comme objectif de ramener à moins de 10 points les écarts de réussite scolaire entre élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.

■ Une nouvelle carte de l'éducation prioritaire

a été dessinée, établie sur la base de critères liés à la difficulté sociale, fortement corrélés à la réussite scolaire. Les territoires ainsi définis recourent pour grande partie ceux de la politique de la ville.

Depuis la rentrée 2015, l'éducation prioritaire dans l'académie est organisée autour de **21 réseaux**, réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) et réseaux éducation prioritaire (REP) :

- **12 REP+** (5 dans le Bas-Rhin et 7 dans le Haut-Rhin)
- **9 REP** (7 dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin).

Ces réseaux concernent près de 37 500 élèves.

■ Une réforme avant tout pédagogique

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur **une approche globale**, rassemblant l'ensemble des leviers favorables à la réussite : des pratiques pédagogiques renouvelées (prise en charge des difficultés depuis le plus jeune âge, usages du numérique, innovation...) et des mesures facilitatrices en termes de ressources humaines (temps de travail en équipe, formations spécifiques, stabilisation des personnels...).

L'organisation en réseau favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège. Les actions mises en œuvre concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours de réussite ambitieux.

Le recours aux innovations et aux expérimentations, le travail inter-degrés (école-collège), des plans de formation désormais spécifiques à chaque réseau permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves. Une place particulière est faite aux relations avec les familles.

Les parcours d'excellence

Un continuum d'accompagnement pour les élèves volontaires des collèges REP +, mis en œuvre dès la rentrée 2016

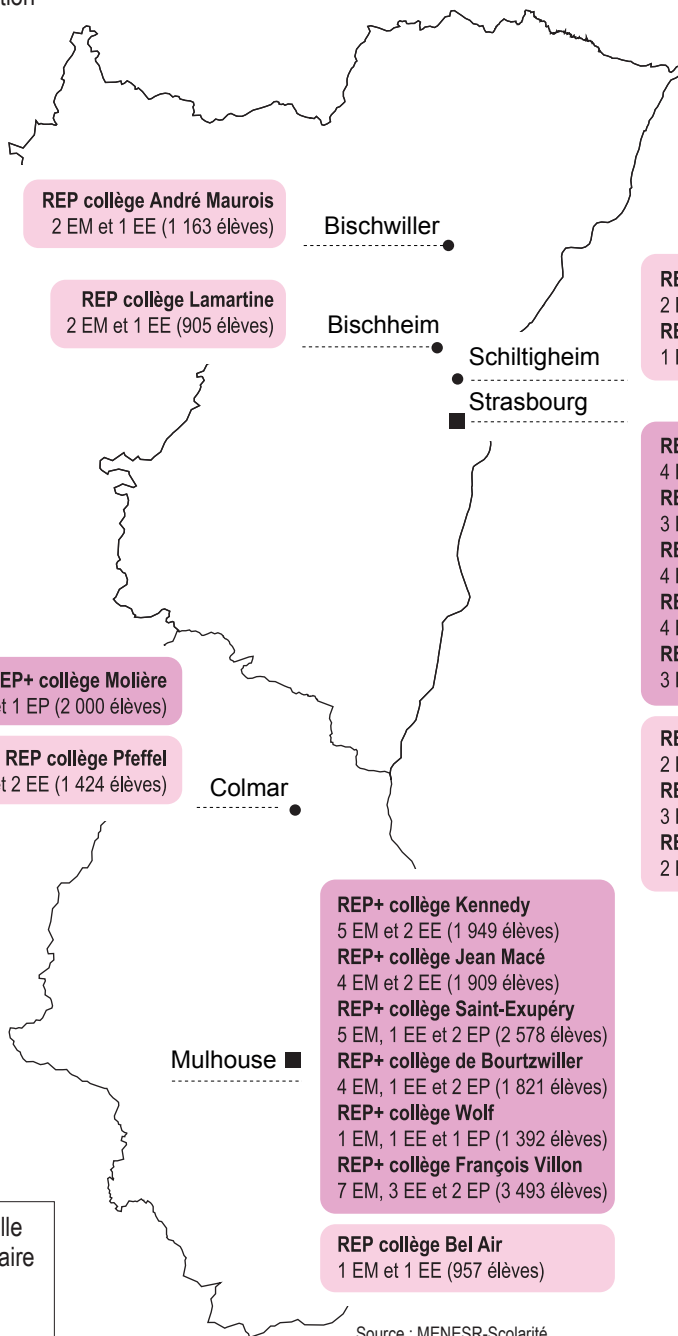
Les parcours d'excellence viennent compléter les cordées de la réussite, en s'inspirant des démarches existantes les plus efficaces : travaux en groupes tutorés, aide au travail personnel, visites culturelles, visites de lieux de formations, rencontres de personnalités...

Les élèves de 3^e qui ont bénéficié du parcours d'excellence sont ensuite suivis jusqu'au baccalauréat.

Objectifs pour l'académie

- 100% de collèges REP+ disposant de parcours d'excellence en 2016-2017 (actuellement 83%)
- 77% de collèges REP disposant de parcours d'excellence en 2016-2017 (actuellement 44%).

Les réseaux d'éducation prioritaire en Alsace à la rentrée 2016



REP collège André Maurois
2 EM et 1 EE (1 163 élèves)

REP collège Lamartine
2 EM et 1 EE (905 élèves)

Bischwiller

Bischheim

Schiltigheim

Strasbourg

REP collège Leclerc
2 EM et 2 EE (1 590 élèves)
REP collège Rouget de Lisle
1 EM, 1 EE et 1 EP (1 615 élèves)

REP+ collège Lezay-Marnésia
4 EM et 3 EE (1 995 élèves)
REP+ collège Solignac
3 EM et 3 EE (1 261 élèves)
REP+ collège François Truffaut
4 EM et 3 EE (1 880 élèves)
REP+ collège Hans Arp
4 EM et 4 EE (2 206 élèves)
REP+ collège Erasme
3 EM et 2 EE (1 136 élèves)

REP+ collège Molière
6 EM, 2 EE et 1 EP (2 000 élèves)

REP collège Pffefel
6 EM et 2 EE (1 424 élèves)

Colmar

REP collège Jacques Twinger
2 EM, 2 EE et 2 EP (3 295 élèves)
REP collège Sophie Germain
3 EM et 3 EE (1 851 élèves)
REP collège du Stockfeld
2 EM et 3 EE (1 633 élèves)

REP+ collège Kennedy
5 EM et 2 EE (1 949 élèves)
REP+ collège Jean Macé
4 EM et 2 EE (1 909 élèves)
REP+ collège Saint-Exupéry
5 EM, 1 EE et 2 EP (2 578 élèves)
REP+ collège de Bourtwiller
4 EM, 1 EE et 2 EP (1 821 élèves)
REP+ collège Wolf
1 EM, 1 EE et 1 EP (1 392 élèves)
REP+ collège François Villon
7 EM, 3 EE et 2 EP (3 493 élèves)

Mulhouse

REP collège Bel Air
1 EM et 1 EE (957 élèves)

EM école maternelle
EE école élémentaire
EP école primaire
Les effectifs portent sur l'année 2015-2016

Source : MENESR-Scolarité

La scolarisation des élèves handicapés

■ Les effectifs

En 2015-2016, 6 124 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 425 élèves de plus que l'année précédente (+7,5%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 213 élèves (+6,2%) : +85 dans le Bas-Rhin, +128 dans le Haut-Rhin.

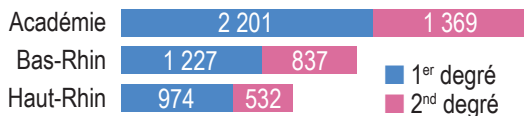
Pour le second degré, la progression est plus forte en proportion, avec une hausse de 212 élèves (+9,4%) : +126 dans le Bas-Rhin, +86 dans le Haut-Rhin.

	1 ^{er} degré	2 nd degré	Total
Bas-Rhin	1 992	1 460	3 452
Haut-Rhin	1 666	1 006	2 672
Ensemble	3 658	2 466	6 124

■ Deux modes de scolarisation

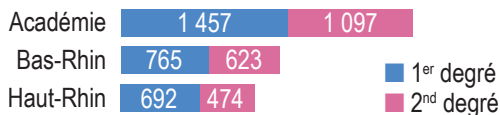
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne **3 570 élèves, soit 58,3%**.



La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). Elle concerne **2 554 élèves, soit 41,7%**.



■ Les aides

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière. C'est le cas pour 70% des élèves de l'académie (60% dans le 1^{er} degré, 85% dans le 2nd degré). Elle peut faire l'objet d'aménagements lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

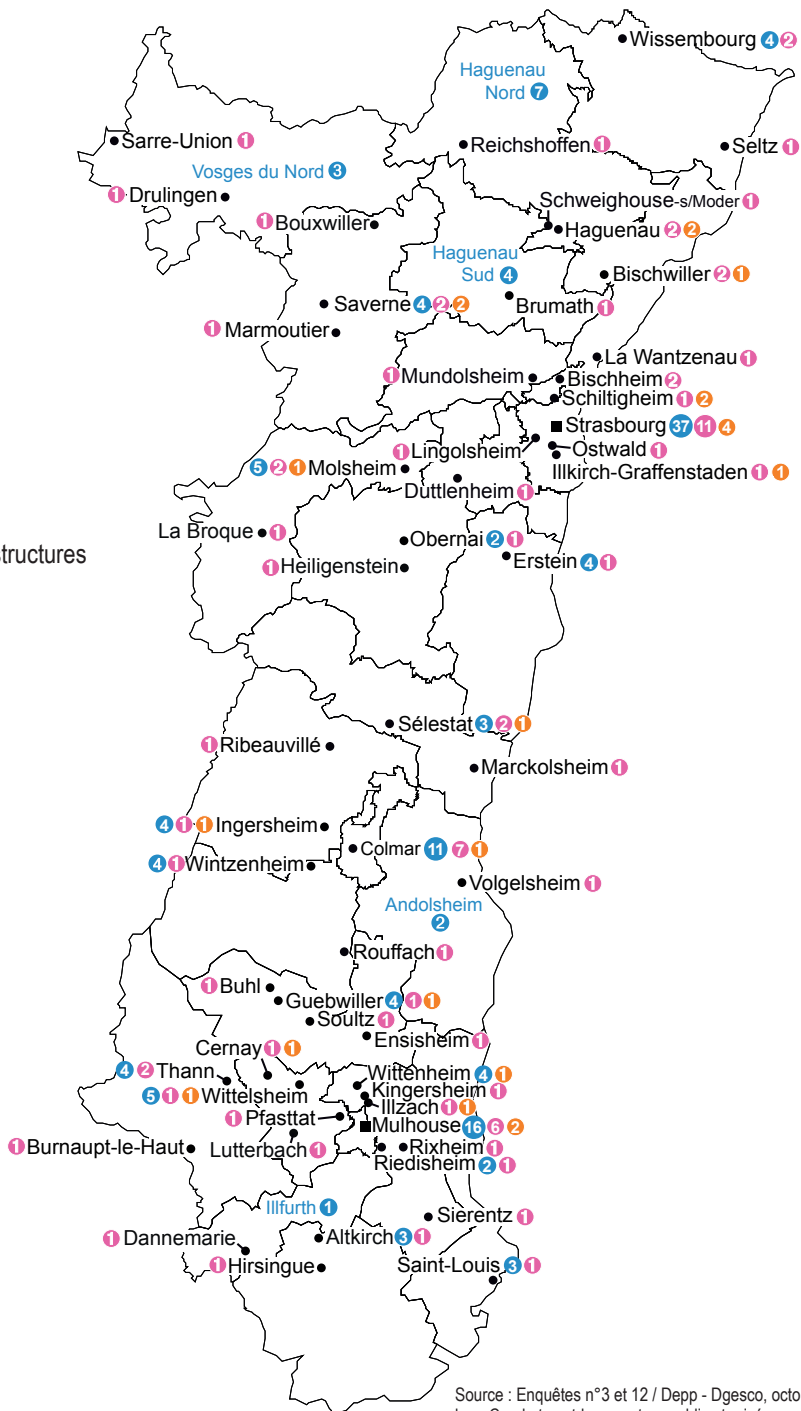
- 20% des élèves de l'académie bénéficient d'un accompagnement individuel : 16% à temps partiel et 4% à temps complet.
 - 10% bénéficient d'un accompagnement mutualisé : 12% dans le 1^{er} degré et 5% dans le 2nd degré.
- 11,3% des élèves handicapés utilisent un matériel pédagogique adapté : 8,2% dans le 1^{er} degré et 15,9% dans le 2nd degré.

■ Les troubles recensés

- 44,9% des élèves souffrent de troubles intellectuels et cognitifs. Ces troubles concernent d'une part les déficiences intellectuelles, d'autre part les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme.
- 18,5% sont atteints de troubles psychiques qui recouvrent les troubles de la personnalité et les troubles du comportement.
- 10,3% souffrent de troubles moteurs.
- 7,6% présentent des troubles du langage et de la parole dont la dyslexie et la dysphasie.
- 5,7% souffrent de plusieurs troubles associés
- 3,6% présentent des troubles auditifs et 3,0% des troubles visuels.
- 3,4% sont atteints de troubles viscéraux, dont ceux liés à une pathologie cancéreuse et des maladies chroniques.
- 3,0% présentent d'autres troubles.

Source : Enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, octobre 2015 hors Cned et post-bac, secteur public et privé

Les structures de scolarisation collective en 2015-2016



Source : Enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, octobre 2015
hors Cned et post-bac, secteur public et privé

Les langues

La politique des langues de l'académie de Strasbourg prend appui sur le socle de l'héritage historique, linguistique et culturel de l'Alsace, pour donner la priorité à l'apprentissage de l'allemand langue régionale dès le plus jeune âge.

Sur la base des compétences ainsi acquises, l'enseignement des langues vise à développer un plurilinguisme au service de la mobilité européenne et internationale des élèves et des étudiants.

Cette politique bénéficie du soutien de l'État et des trois collectivités territoriales qui ont co-signé une convention-cadre 2015-2030 portant sur la politique régionale plurilingue, ainsi qu'une convention opérationnelle sur la période 2015-2018.

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

L'enseignement d'allemand renforcé

La quasi-totalité des élèves du 1^{er} degré public et privé non inscrits dans un cursus bilingue à parité horaire bénéficient à l'école élémentaire d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand.

L'enseignement bilingue à parité horaire : des classes et des effectifs en progression constante

26 592 élèves, soit 14,7% des écoliers du 1^{er} degré public et privé sous contrat sont inscrits en 2015-2016 dans ce dispositif, organisé selon une répartition de 12h d'enseignement en français et 12h d'enseignement de l'allemand et en allemand (mathématiques, géographie...).

Sur les 10 dernières années, dans les secteurs public et privé sous contrat,

+ 504 classes paritaires bilingues :

603 en 2006 → **1 107 en 2015**

Rentrée 2016 : 53 classes ou sections supplémentaires ouvriront dans le secteur public.

+ 13 088 élèves :

13 504 en 2006 → **26 592 en 2015**

Rentrée 2016 : 1 825 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles publiques.

■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Le dispositif bi-langues au collège

En 2015-2016, **14 079 élèves**, soit 65,7% des effectifs de 6^e (15,9% en France), poursuivent l'apprentissage de l'allemand à l'entrée au collège et commencent parallèlement l'apprentissage de l'anglais.

La réforme du collège a confirmé l'offre bi-langues de l'académie, dans le sens de la continuité des parcours linguistiques débutés dans le premier degré.

La poursuite du cursus bilingue

Au collège

Sur les 10 dernières années, dans les secteurs public et privé sous contrat,

+ 2 867 élèves :

1 801 en 2005 → **4 668 en 2015**

4 668 élèves (5,5% des élèves) sont inscrits en 2015-2016 dans la filière bilingue français-allemand. Le volume horaire des enseignements spécifiques est variable selon les établissements, avec une moyenne de 9h hebdomadaires.

99,2% des élèves bilingues de 6^e sont également inscrits dans le dispositif bi-langues.

Au lycée

Sur les 10 dernières années, dans les secteurs public et privé sous contrat,

+ 753 élèves :

611 en 2005 → **1 364 en 2015**

L'Abibac, proposé par 18 lycées publics et privés de l'académie, conduit à la double délivrance du baccalauréat français et de l'Abitur allemand.

1 364 élèves ont suivi cet enseignement en 2015-2016, soit 3,9% des lycéens de la voie générale.

Ils représentent 24,8% des élèves inscrits dans ce dispositif au niveau national, alors que la population scolaire de l'académie ne représente que 2,7% au plan national.

■ Les effectifs par langue dans le second degré

Le socle allemand-anglais

78,6% des effectifs du second degré (collège, lycée général technologique et professionnel) étudient l'allemand, soit 116 993 élèves (15,8% en France). 92,6% étudient l'anglais, soit 137 856 élèves (99,0% en France).

Les autres langues vivantes étudiées

- 10,8% des élèves alsaciens apprennent l'espagnol (47,2% au plan national), 3,3% étudient d'autres langues.
- 21,6% étudient une 3^e langue vivante en classe de seconde contre 9,5% au niveau national.

Les effectifs par langue :

Espagnol 16 144	Italien 1 983	Chinois 783
Portugais 397	Arabe 353	Turc 301
Russe 214	Hébreu 117	Japonais 99
Polonais 88	Autres 18	

■ Les sections européennes et internationales

Les sections européennes

À la rentrée 2015, les sections européennes scolarisaient **11 831 élèves**, soit 8,0% des élèves du second degré de l'académie contre 6,9% des élèves en France. En plus des sections européennes allemand (3 735 élèves), anglais (7 807 élèves) et espagnol (220 élèves), les sections italien, portugais et arabe accueillait respectivement 31, 27 et 11 élèves. À la rentrée 2016, les sections européennes sont proposées au lycée dans l'enseignement général, technologique et professionnel.

Les sections internationales

L'académie propose actuellement 6 sections internationales accessibles sur test linguistique : les sections allemande, britannique, espagnole, italienne, polonaise et russe.

1 963 élèves sont inscrits dans ces sections en 2015-2016 : 686 élèves du premier degré sont accueillis dans les deux écoles à sections internationales de Strasbourg, 597 au collège de l'Esplanade et 680 au lycée des Pontonniers.

■ Les mobilités internationales

- 8 établissements scolaires sur 10 ont au moins un partenariat scolaire actif : Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni et Etats-Unis pour la plupart, mais aussi Pologne, Finlande, Canada...

En 2015-2016,

- **15 583 élèves** du second degré ont participé à des mobilités internationales déclarées dans 29 pays différents ;
- **8 176 élèves** du premier degré ont participé à des rencontres avec des classes allemandes ;
- **738 élèves** du second degré ont participé à des échanges individuels (de deux à huit semaines) avec les Länder limitrophes du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, 20 à un échange franco-norvégien.

Zoom sur la mobilité professionnelle

Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue de l'autre côté de la frontière.

219 jeunes attendus à la rentrée 2016
123 inscrits en 2015-2016

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

750 élèves ont bénéficié d'une période de formation professionnelle dans une entreprise étrangère, dont 379 en Allemagne.

Les résultats aux examens session 2015

■ Le diplôme national du brevet (DNB)

	Série générale			Série professionnelle			Ensemble des séries		
	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite
Académie	20 883	18 009	86,2	1 363	1 066	78,2	22 246	19 075	85,7
France	745 204	649 845	87,2	71 885	55 751	77,6	817 089	705 596	86,4

Source : Ocean-Safran / champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2016 : 86,4% (académie), 87,3% (France)

■ Le baccalauréat : résultats par série

Série	Académie				France	Positionnement sur 31 académies
	Présents	Admis	% de réussite	Évol°/ 2014	% de réussite	
Bac général	9 502	8 880	93,5	0,7	91,5	5
ES	3 173	2 979	93,9	1,7	91,2	4
S	5 166	4 805	93,0	-0,2	91,9	7
L	1 163	1 096	94,2	1,7	90,6	2
Bac technologique	3 840	3 570	93,0	1,3	90,7	4
STMG	1 638	1 494	91,2	0,1	89,5	10
STAV	119	108	90,8	10,2	86,9	6
ST2S	639	610	95,5	2,7	91,8	7
STL	324	300	92,6	-0,7	93,9	23
STI2D	914	858	93,9	2,0	91,7	5
STD2A	87	86	98,9	-1,1	97,2	12
Hôtellerie	119	114	95,8	-0,9	90,8	4
Bac professionnel	5 858	4 715	80,5	-2,2	80,5	16
Production	2 739	2 163	79,0	0,3	78,9	16
Services	3 119	2 552	81,8	-4,5	81,9	17
Total	19 200	17 165	89,4	0,1	87,9	6

Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et DOM

Source : Ocean-Safran / champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2016

Baccalauréat général

93,1% (académie)

91,4% (France)

Baccalauréat technologique

90,8% (académie)

90,7% (France)

Baccalauréat professionnel

83,5% (académie)

82,2% (France)

Les séries

ES Économique et social

S Scientifique

L Littéraire

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

STL Sciences et technologies de laboratoire

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

■ Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP et CAPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2014
Bas-Rhin	3 916	3 296	83,8	84,6	84,2	0,9
Haut-Rhin	2 409	2 032	82,2	86,7	84,4	1,8
Académie	6 325	5 328	83,2	85,4	84,2	1,1
France	224 695	188 386	83,6	84,2	83,8	0,1

* Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Résultats provisoires au CAP session 2016 : 85,2%

■ Le brevet d'enseignement professionnel (BEP et BEPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2014
Bas-Rhin	2 262	1 895	83,0	84,3	83,8	1,7
Haut-Rhin	1 754	1 496	84,2	86,1	85,3	5,0
Académie	4 016	3 391	83,5	85,1	84,4	3,1
France	177 265	143 869	81,1	81,2	81,2	-1,0

* Brevet d'études professionnelles agricoles

Résultats provisoires au BEP session 2016 : 85,5%

■ Le brevet de technicien supérieur (BTS et BTSA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2014
Bas-Rhin	3 390	2 611	78,3	76,6	77,0	0,2
Haut-Rhin	1 542	1 094	62,1	76,3	70,9	-4,8
Académie	4 932	3 705	71,9	76,5	75,1	-1,3
France	179 611	133 143	75,3	73,6	74,1	0,5

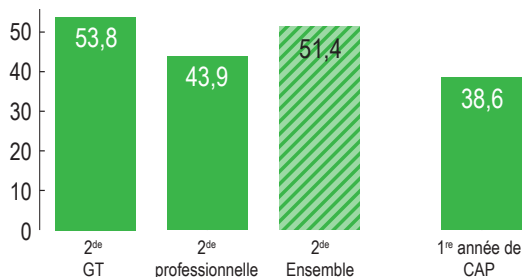
* Brevet de technicien supérieur agricole

Résultats provisoires au BTS session 2016 : 77,0%

Filles et garçons au lycée général et technologique...

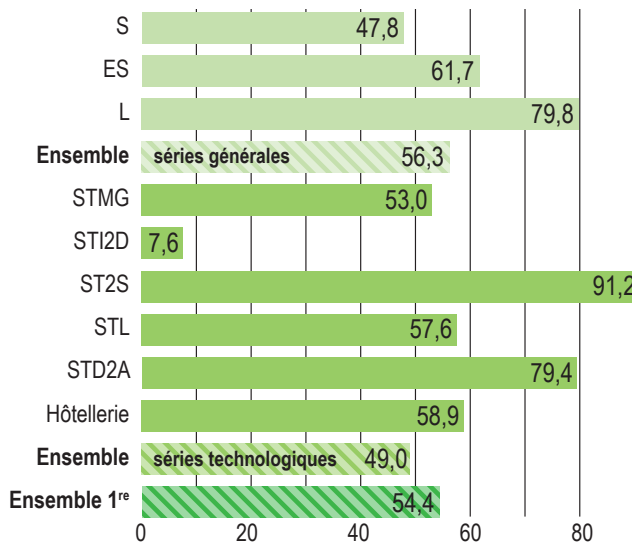
■ Part des filles en seconde GT et pro et en 1^{re} année de CAP (en %)

À la fin du collège, les filles s'orientent à 53,8% vers les secondes générales et technologiques (GT). Elles ne représentent que 43,9% des effectifs en seconde professionnelle.



Source : MENESR-Scolarité
Champ : effectifs d'élèves en lycée public et privé sous contrat

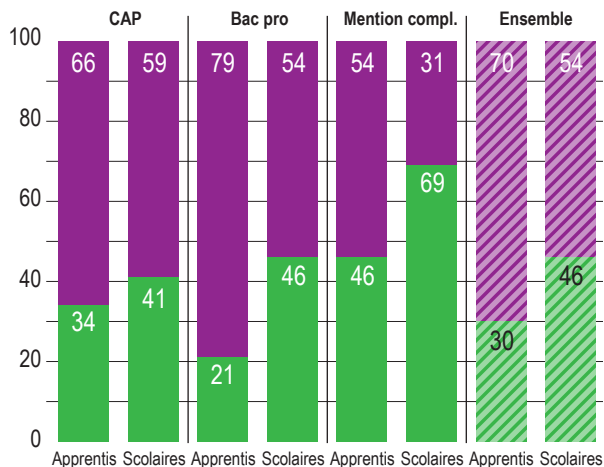
■ Part des filles en première générale et technologique selon la série (en %)



En fin de seconde GT, les choix diffèrent à nouveau : les filles vont davantage vers les filières ES (61,7%) et L (79,8%) tandis que les garçons s'orientent en majorité en première S (47,8%). 56,3% des élèves de première générale sont des filles. Les garçons représentent 51,0% des élèves de la voie technologique alors que les filles sont majoritaires dans la plupart des séries, sauf en STI2D.

... et dans l'enseignement professionnel

■ Répartition des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel selon le sexe (en %)



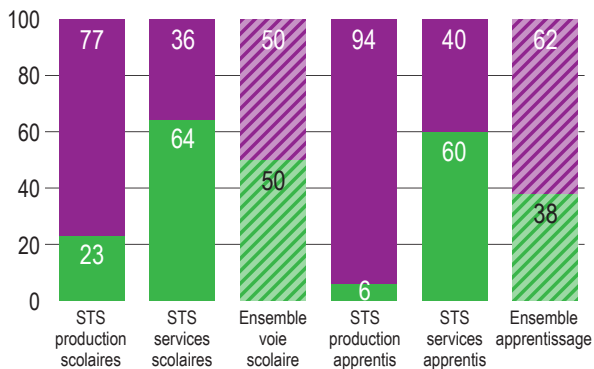
Dans l'enseignement professionnel, les filles sont moins nombreuses que les garçons, surtout en apprentissage. À la rentrée 2014, 30% des apprentis et 46% des élèves en statut scolaire, tous diplôme confondus, sont des filles.

Source : MENESR-Scolarité-Sifa - Rentrée 2014 / Champ : élèves des lycées publics et privés sous contrat et apprentis des CFA publics et privés

■ Garçons ■ Filles

■ Répartition des étudiants en STS selon le sexe (en %)

À la rentrée 2014, 50% des étudiants inscrits en section de technicien supérieur (STS) par voie scolaire sont des filles. En apprentissage, elles ne représentent que 38%.



L'insertion professionnelle des apprentis

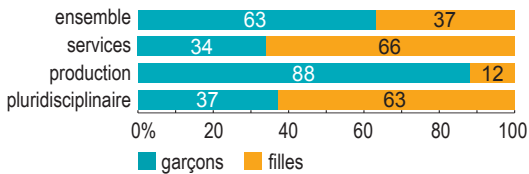
■ Situation des apprentis sortis des centres de formation

Au cours de l'année 2013-2014, 6 065 apprentis sont sortis des CFA de l'académie, dont 38% de jeunes filles. La part des jeunes en emploi (68%) a progressé de 1 point en une année. La proportion des jeunes en recherche d'emploi est de 25%, en recul de 2 points par rapport à 2014.

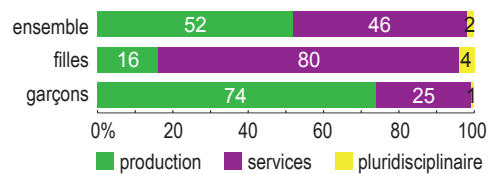
	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	4 100	68	1 540	68
Chômage	1 540	25	575	25
Inactifs	325	5	120	5
Stage	100	2	40	2
Ensemble	6 065	100	2 275	100

Source : enquête Ipa 2015 - rectorat - Depp / Oref - Alsace

■ Sortants selon le sexe...



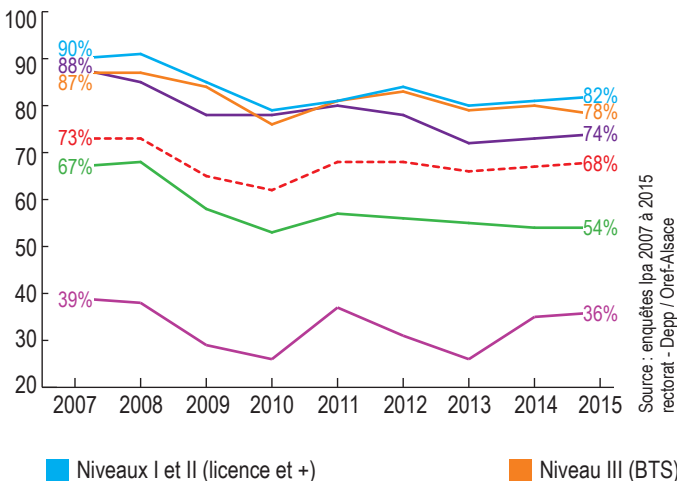
... et la filière de formation



Les garçons représentent 88% des jeunes sortants de l'ensemble des formations de la filière production, les filles 65% des sortants des formations de la filière des services.

80% des filles sont issues d'une formation de la filière des services, 74% des garçons d'une formation de la filière production.

■ Évolution de la part des apprentis sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Ipa 2007 à 2015 rectorat - Depp / Oref - Alsace

En 2015, seuls les titulaires d'un diplôme de niveau III (BTS) voient leur situation se dégrader. D'une façon générale, le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage : les chances d'insertion dans l'emploi augmentent avec l'élévation du niveau de qualification. On note un écart de 24 points entre l'insertion des sortants de niveau III (BTS) et celle des jeunes de niveau V (CAP). Cet écart s'élève à 42 points avec les apprentis sans qualification de niveau V bis (36%).

■ Niveaux I et II (licence et +)

■ Niveau III (BTS)

■ Niveau IV (bac)

L'insertion professionnelle des lycéens

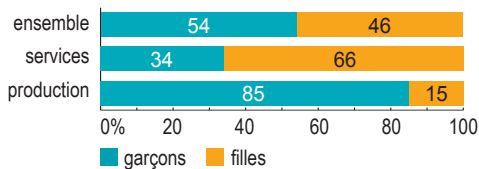
■ Situation des lycéens sortis des établissements scolaires

7 280 jeunes sont sortis des lycées de l'académie dispensant une formation technologique ou professionnelle au cours de l'année scolaire 2013-2014 afin d'intégrer le marché du travail. Sept mois après la fin de leurs études, en février 2015, 46% d'entre eux travaillent (une proportion stable par rapport à l'année précédente) et 39% sont en recherche d'emploi (un point de moins qu'en 2014).

	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	3 320	46	1 605	48
Chômage	2 850	39	1 185	36
Inactifs	875	12	400	12
Stage	235	3	125	4
Ensemble	7 280	100	3 315	100

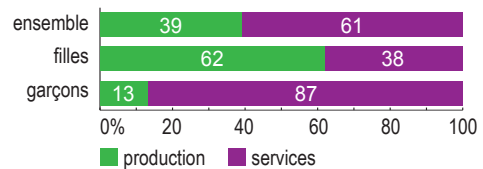
Source : enquête Iva 2015 - rectorat - Depp / Oref - Alsace

■ Sortants selon le sexe...



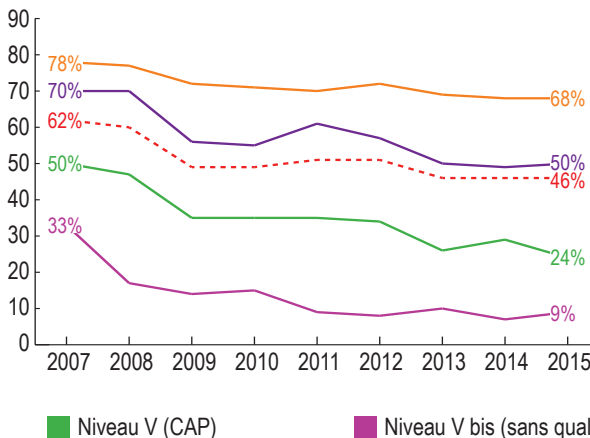
Les filles représentent 66% des élèves sortants des formations de la filière services ; les garçons 85% des élèves ayant suivi les formations de la filière production.

... et la filière de formation



62% des garçons sont issus d'une formation de la filière production, 87% des filles d'une formation de la filière services.

■ Évolution de la part des lycéens sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Iva 2007 à 2015 rectorat - Depp / Oref-Alsace

L'insertion professionnelle des diplômés de niveaux III et IV est similaire à celle de l'an passé. Elle s'est dégradée sur la même période pour les détenteurs d'un diplôme de niveau V (- 4,5 points). Les jeunes sans qualification (niveau V bis) connaissent une amélioration de leur intégration sur le marché du travail de 2 points. Comme pour les apprentis, l'insertion professionnelle augmente avec le niveau de qualification : 68% des diplômés de niveau III sont en emploi, contre un quart des détenteurs d'un CAP (niveau V).

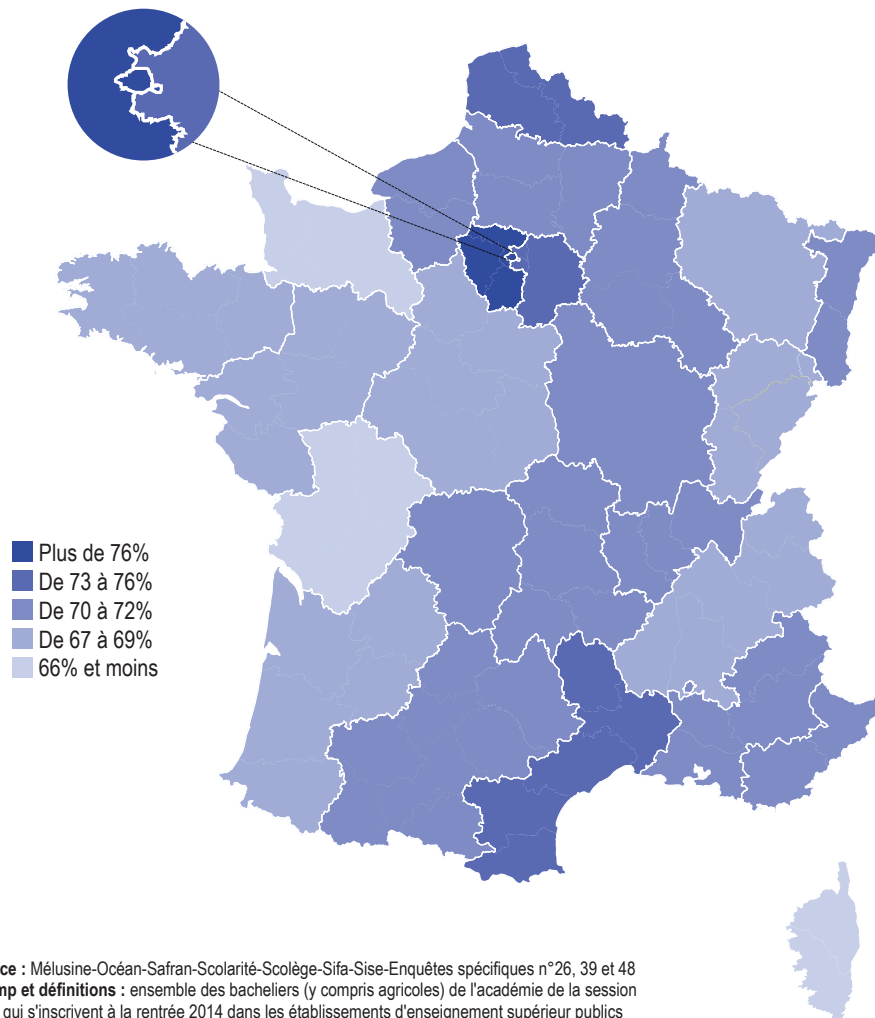
Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

■ Taux de poursuite d'études des bacheliers vers l'enseignement supérieur en 2014

70% des bacheliers de la session 2014* de l'académie de Strasbourg se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée suivante. Ce taux est inférieur de 2 points au taux national (72%) et

se situe entre ceux des deux autres académies de la région Grand Est (71% pour l'académie de Reims et 69% pour celle de Nancy-Metz).

* Derniers chiffres disponibles



Source : Mélusine-Océan-Safran-Scolarité-Scolège-Sifa-Sise-Enquêtes spécifiques n°26, 39 et 48

Champ et définitions : ensemble des bacheliers (y compris agricoles) de l'académie de la session 2014 qui s'inscrivent à la rentrée 2014 dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés, quelle que soit l'académie d'inscription dans l'enseignement supérieur, rapporté aux bacheliers de l'académie de scolarisation. Ce taux ne prend pas en compte les inscriptions en STS par la voie de l'apprentissage des bacheliers généraux et technologiques, mais uniquement celles des bacheliers professionnels.

Rectorat de l'académie de Strasbourg
Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance (Depp)
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Directrice de la publication

Sophie Béjean

Coordination de la rédaction

Christine Friedrich / Daniela vom Scheidt

Tableaux et cartes

Christine Friedrich / Joanne Barth / Fabienne Clément /
Safaa Darraz / Mireille Fuhrmann / Teodora Moldovan /
Béatrice Neiter / Raphaël Sigwald

Conception graphique

Pierre Muller

Photo © Philippe Devernay / MEN
Impression : Valblor, août 2016
Nous remercions notre partenaire,
Crédit Mutuel Enseignant



Rectorat

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
03 88 23 37 23

**Le portail de l'éducation
nationale en Alsace**
www.ac-strasbourg.fr